

---

# EN POINT DE MIRE

## **Excellente situation de départ des jeunes sur le marché du travail – mais l'État et l'économie doivent veiller au grain**

---

20 juin 2017

- La situation des jeunes sur le marché du travail est excellente sur un plan général.
- En 2016, le taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans) se situait en Suisse à 8,4 pour cent – soit le niveau le plus faible d'Europe après ceux de l'Islande et de l'Allemagne. Dans notre pays, il dépassait de 3,6 points celui de l'ensemble de la population active.
- A l'échelle de l'OCDE, le taux d'occupation des jeunes atteignait 62,2 pour cent en 2016, soit le deuxième taux le plus élevé derrière l'Islande. En Suisse, il était inférieur de 18,7 points à celui de l'ensemble de la population active.
- En Suisse, en 2016, un jeune sur quatre était occupé à temps partiel.
- Dans une triple optique économique, d'intégration et de politique financière, il convient d'étudier la possibilité d'ouvrir également notre système d'apprentissage très performant aux réfugiés bien intégrés et motivés.

## PARTICULARITÉS DES JEUNES SUR LE MARCHÉ SUISSE DU TRAVAIL

La situation des jeunes (de 15 à 24 ans) sur le marché suisse du travail fait l'objet d'une attention particulière, en Suisse comme ailleurs. Car les frictions qui accompagnent la transition du monde scolaire au marché du travail régulier et aux filières de formation ultérieures se traduisent par un taux de chômage supérieur à la moyenne et des taux d'activité inférieurs à la moyenne. Les particularités de la demande et de l'offre pour l'intégration au marché du travail des personnes de cette catégorie ont toujours été considérées comme un défi. Leur accès au marché du travail, notamment, est semé d'obstacles parce que les entreprises réclament de plus en plus du personnel spécialisé déjà formé et expérimenté, avantages que les jeunes, bien entendu, ne peuvent pas encore offrir.

Une comparaison de la situation des jeunes en Suisse et dans les autres pays de l'OCDE montre toutefois qu'en Suisse, l'interaction de mesures économiques et politiques contribue notablement au bon fonctionnement de l'intégration. L'autre facteur explicatif de cette situation des jeunes est un marché du travail dans l'ensemble libéral et dynamique, un marché capable, grâce aux fluctuations naturelles et aux nouveaux postes créés, d'absorber les forces de travail de toutes les classes d'âge, ce qui est une condition essentielle de la prospérité économique de la Suisse.

## SITUATION AVANTAGEUSE DES JEUNES SUISSES EN COMPARAISON INTERNATIONALE

Placer les chiffres relatifs aux jeunes suisses dans le contexte international permet de préciser leur situation sur le marché du travail relativement à celle des jeunes d'autres pays européens.

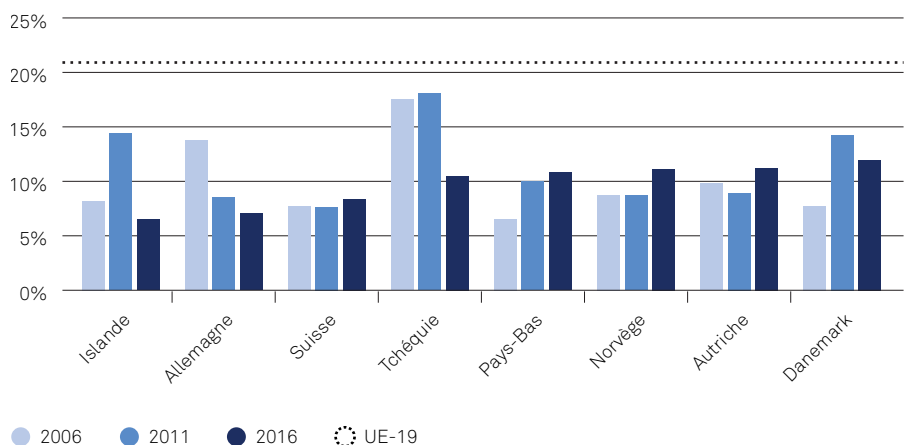
**Les pays qui comme la Suisse connaissent un système de formation dual présentent un taux de chômage bas.**

### Taux de chômage et taux d'occupation

Un aperçu de la situation au-delà de nos frontières est très instructif: en 2016, à l'échelle européenne, seuls l'Islande (6,5 pour cent) et l'Allemagne (7,1 pour cent), ainsi que, à l'échelle de l'OCDE, le Japon (5,2 pour cent) et le Mexique (7,7 pour cent), ont un taux de chômage des jeunes inférieur à celui de la Suisse (8,4 pour cent; cf. figures 1 et 2, ainsi que tableau 1). La comparaison internationale montre aussi qu'à côté de la Suisse, le taux de chômage des jeunes est faible dans des pays comme l'Allemagne, la Norvège, l'Autriche ou le Danemark, autrement dit des pays qui, comme la Suisse, ont un système de formation dual.

Figure 1

### TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (ENTRE 15 ET 24 ANS) DES PAYS EUROPÉENS

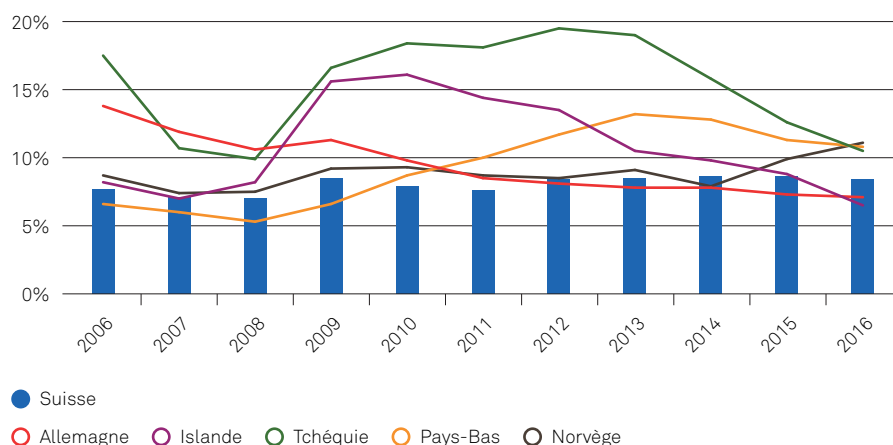


Source: OCDE

Alors qu'en 2015, la Suisse présentait encore le troisième taux le plus bas après le Japon et l'Allemagne, elle a été rattrapée en 2016 par l'Islande et le Mexique. De plus, si l'on se souvient que la Suisse affichait en 2010 et en 2011 le taux le plus faible de l'OCDE, il est évident que le monde politique et l'économie helvétiques ne peuvent pas se reposer sur leurs lauriers, mais qu'ils doivent s'employer à définir des mesures ciblées pour assurer une meilleure intégration des jeunes. Depuis 2011, le taux de chômage des jeunes a progressé chez nous de 0,8 point. Cela ne correspond pas à une tendance générale, puisque dans des pays comme le Japon (-3,1 points), l'Allemagne (-1,5 point) et surtout l'Islande -7,6 points), ces taux ont reculé parfois sensiblement au cours de la même période.

Figure 2

### ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DANS LES PAYS D'EUROPE PRÉSENTANT LES TAUX LES PLUS BAS



Source: OCDE

Tableau 1

### TAUX D'OCCUPATION (TO) ET TAUX DE CHÔMAGE (TC) DES JEUNES

	2011 (TO / TC)	2016 (TO / TC)
<b>Suisse</b>	62,9 / 7,6	62,2 / 8,4
<b>Japon</b>	39,1 / 8,3	42,2 / 5,2
<b>Allemagne</b>	47,9 / 8,5	45,8 / 7,1
<b>Norvège</b>	50,8 / 8,7	48,5 / 11,1
<b>Autriche</b>	53,9 / 9,0	51,0 / 11,2
<b>Corée</b>	23,1 / 9,6	27,2 / 10,7
<b>Mexique</b>	42,3 / 9,8	40,8 / 7,7
<b>Pays-Bas</b>	61,3 / 10,0	60,8 / 10,8
<b>Islande</b>	62,5 / 14,4	77,6 / 6,5
<b>UE-19</b>	32,9 / 21,2	31,2 / 20,9

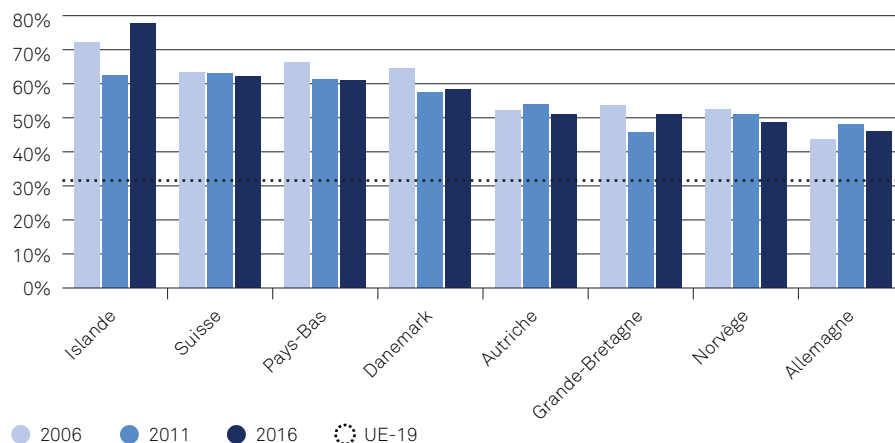
Sont représentés ici les pays ayant les taux de chômage les plus faibles.

Source: OCDE

Par rapport au taux d'activité mesuré à l'échelle de l'OCDE, seule l'Islande présente avec 77,6 pour cent un niveau plus élevé que la Suisse, à 62,2 pour cent (cf. figures 3 et 4, ainsi que tableau 1). On est frappé par le taux relativement bas de l'Allemagne: en 2016, elle se situait seulement au 8ème rang en Europe et, pour la période 2006 à 2016, elle évoluait aux alentours de 46 pour cent. Sur la même période, le taux d'activité des jeunes Suisses dépassait ce niveau d'environ 16 points (cf. figure 4).

Figure 3

**TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES ACTIFS (15 À 24 ANS) DES PAYS EUROPÉENS**

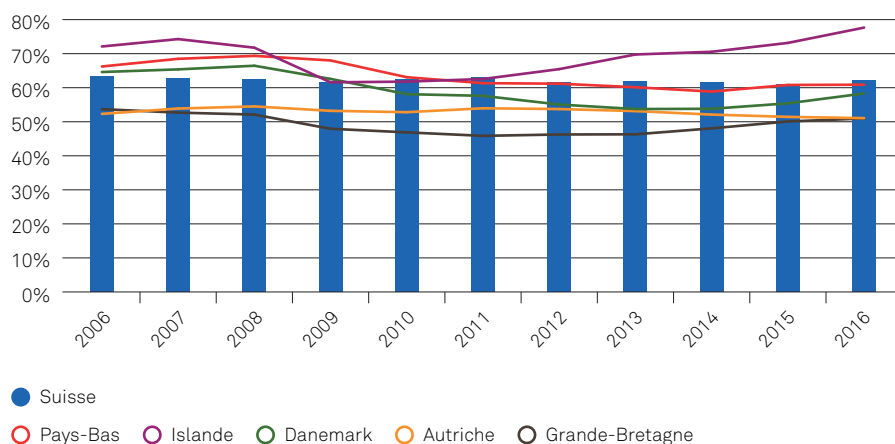


Source: OCDE

On est frappé par l'évolution des taux de chômage et d'activité des jeunes islandais: les valeurs se détériorent fortement suite à la crise bancaire en 2009, pour se redresser à nouveau depuis 2011, exactement au diapason de la situation conjoncturelle. En 2016, ils se situaient de nouveau en tête dans une comparaison des pays de l'OCDE. L'exemple de l'Islande montre aussi que sur le plan du chômage et de l'activité des jeunes, les petits pays peuvent réagir rapidement à des situations conjoncturelles changeantes.

Figure 4

**ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES DANS LES PAYS D'EUROPE PRÉSENTANT LES TAUX LES PLUS ÉLEVÉS**



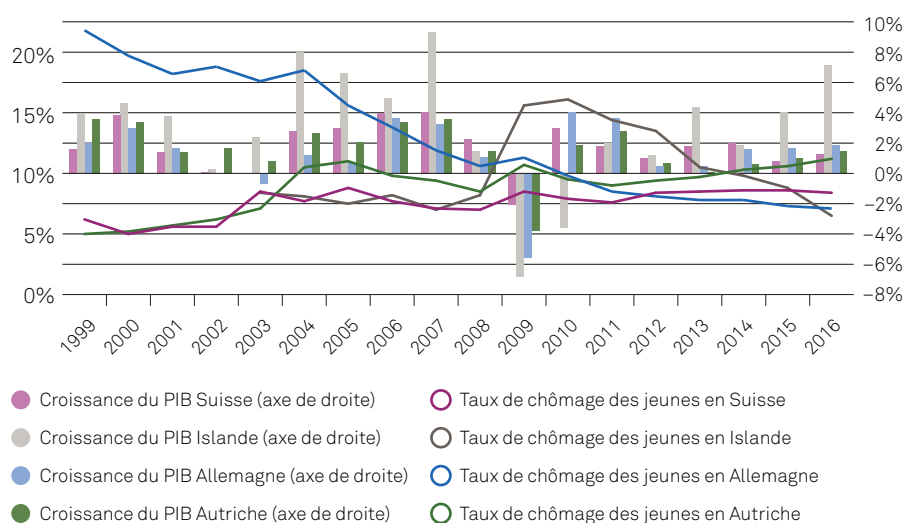
Source: OCDE

### Faible chômage et forte activité des jeunes en Suisse

Bien que le taux de chômage des jeunes en Suisse se situe apparemment à un niveau élevé par rapport à celui d'autres classes d'âge, il apparaît extrêmement stable en comparaison internationale, et inférieur à la moyenne. Pourquoi cela? Parce que par rapport à d'autres pays, la Suisse a été relativement épargnée par la crise financière et que le taux de chômage, comparativement, n'y a que modérément progressé lui aussi (cf. figure 5 à partir de 2007). Les institutions du marché suisse du travail, dont les mesures sont précisément ajustées aux besoins des jeunes gens, ont aussi contribué à maintenir ce taux à bas niveau. Leurs systèmes d'incitation permettent aux jeunes de s'intégrer facilement dans le marché du travail et de leur éviter au moins les périodes de chômage prolongées. Les nombreuses mesures prévues par l'économie et le monde politique ont également un effet positif pour l'intégration des jeunes au monde du travail.

Figure 5

#### ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES ET DU PIB



Source: OCDE

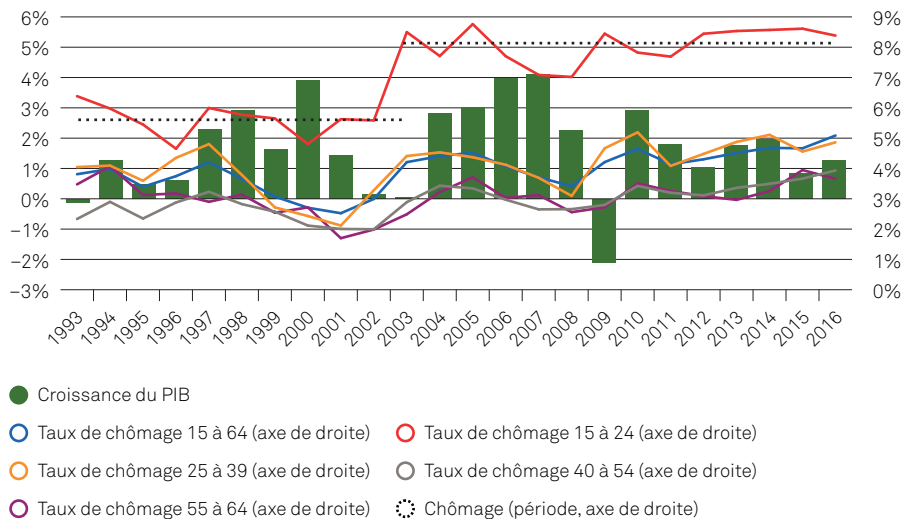
Malgré tous les efforts déployés, on a vu depuis la crise financière le niveau moyen des taux de chômage se déplacer du niveau de 7,3 pour cent dans la période 2006 à 2008 à celui de 8,3 pour cent dans la période 2009 à 2016 (cf. figure 2)<sup>1</sup>. La figure 6 montre aussi que les taux de chômage ont augmenté après la crise de la «bulle Internet». Cela s'observe de manière particulièrement frappante pour le taux de chômage moyen des jeunes, qui est passé de 5,6 pour cent entre 1993 et 2002 à 8,1 pour cent entre 2003 et 2016. Il y a donc eu, chez les jeunes, une progression significative du chômage, qui se maintient depuis lors. Cette progression, de 2,5 points, est nettement supérieure à celle du taux de chômage de l'ensemble de la population active (en progression de 0,7 point). Cela montre de façon exemplaire que le chômage des jeunes réagit souvent aux fluctuations non conjoncturelles ou conjoncturelles plus sensiblement que celui des classes d'âge supérieur. Les raisons de cette sensible hausse de niveau pourraient être d'ordre structurel plutôt que conjoncturelles. Le centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich les voit dans un socle de chômage plus élevé, autrement dit un niveau de chômage existant indépendamment de l'évolution conjoncturelle<sup>2</sup>.

1 Parallèlement au taux de chômage de l'Office fédéral de la statistique, le Secrétariat d'État à l'économie saisit un taux de chômage fondé sur le nombre de jeunes chômeurs enregistrés. Celui-ci était en 2016 de 3,4 pour cent. Toutefois, ce taux ne se prête pas à des comparaisons internationales et il y a aussi, au demeurant, un certain nombre de points à prendre en considération (cf. [En point de mire: «Il y a «taux de chômage» et «taux de chômage»»](#)).

2 Bolli, T., Breier, C., Renold, U. et Siegenthaler, M. (2015). «Für wen erhöhte sich das Risiko in der Schweiz, erwerbslos zu werden?». Étude KOF N° 65, juillet 2015: <http://e-collection.library.ethz.ch/view/eth:49558> (état juin 2017).

Figure 6

**CROISSANCE DU PIB ET ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (TC) EN SUISSE**



Sont indiqués ici les taux de chômage (TC) des jeunes (de 15 à 24 ans), des autres classes d'âge, de l'ensemble de la population active, ainsi que le TC moyen de 1993 à 2002 et de 2003 à 2016.  
 Source: OFS et OCDE

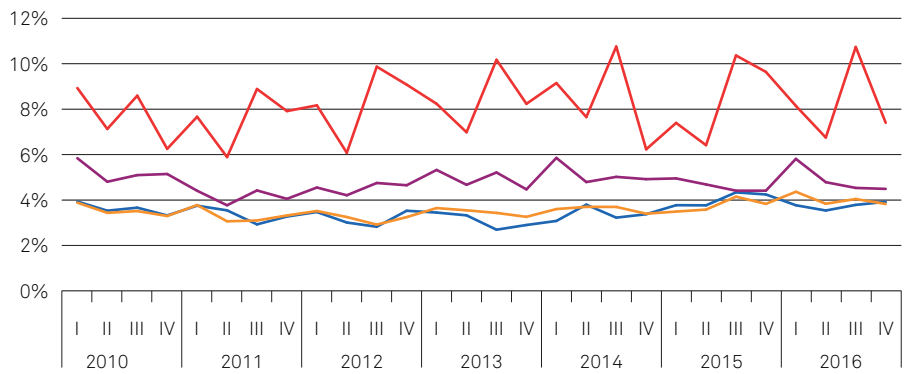
La [figure 5](#) révèle une tendance à la baisse du chômage des jeunes plus marquée en Allemagne, causée elle aussi, pour l'essentiel, par des variations structurelles du marché du travail. Cette tendance s'observe également en Allemagne parmi les chômeurs des autres classes d'âge. Les influences conjoncturelles sont amplifiées par les facteurs structurels, de sorte que le taux de chômage diminue déjà de façon presque linéaire. L'évolution observée parmi les jeunes en Autriche est plutôt singulière: leur taux de chômage a continuellement progressé entre 2011 et 2016, soit de 2,2 points, bien que la conjoncture se soit redressée de 0,8 point entre l'effondrement de 2011 à 2012 et l'année 2016.

**Le risque de tomber au chômage est supérieur à la moyenne chez les jeunes, mais la durée de leur période de chômage est, elle, inférieure à la moyenne.**

Dans l'environnement international également, les influences saisonnières, qui contribuent notablement aux niveaux trimestriels du chômage, sont une autre particularité du chômage des jeunes (cf. [figure 7](#)). Pour l'essentiel, ces saisonnalités sont liées à la transition entre la formation et l'entrée dans la vie active. Une autre caractéristique du chômage des jeunes est que, dans cette catégorie, le risque de tomber au chômage est supérieur à la moyenne, alors que la durée du chômage est au contraire plus faible que la moyenne. Les chiffres d'Eurostat montrent que les jeunes en quête d'emploi en trouvent ou en retrouvent un en moyenne trois mois plus vite que les autres classes d'âge de la population.

Figure 7

**TAUX DE CHÔMAGE DE L'OFS SELON LES CLASSES D'ÂGE, À L'ÉCHELLE TRIMESTRIELLE**



- Taux de chômage 15 à 24 ans
- Taux de chômage 25 à 39 ans
- Taux de chômage 40 à 54 ans
- Taux de chômage 55 à 64 ans

Source: OFS

Le taux de chômage des jeunes en Suisse dépasse la moyenne internationale (cf. [figure 4](#)), mais dans nos frontières, il est inférieur à celui de l'ensemble de la population active. Depuis 2006, il a même légèrement diminué – une tendance qui ne s'observe pas chez les personnes au-dessus de 25 ans (cf. [figure 8](#)).

Figure 8

**TAUX D'OCCUPATION SELON LES CLASSES D'ÂGE**



Source: OFS

## RAISONS INSTITUTIONNELLES SUSCEPTIBLES D'EXPLIQUER LE FAIBLE TAUX DE CHÔMAGE EN SUISSE

Le taux de chômage des jeunes, à la fois faible et stable en Suisse, s'explique pour l'essentiel par trois facteurs<sup>3</sup>:

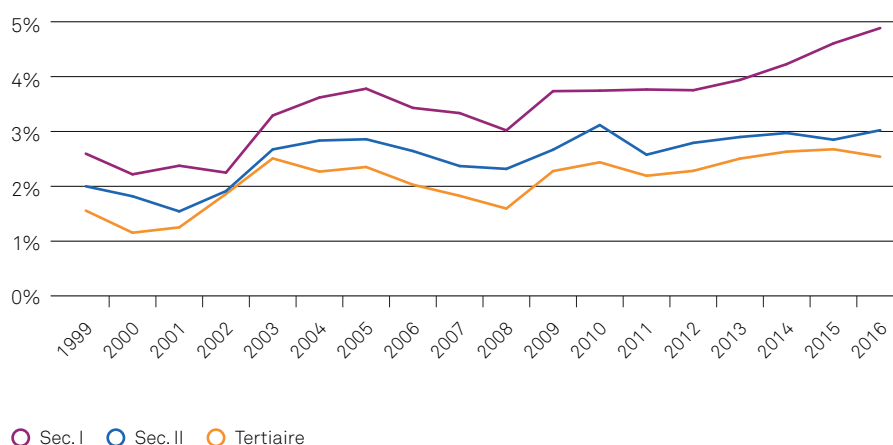
### Systeme de formation dual

Premièrement, le système de formation dual contribue au faible taux de chômage et au taux élevé d'activité enregistrés en comparaison internationale. La première place attribuée à la Suisse dans le championnat européen des métiers EuroSkills 2016 dans le classement par pays est la parfaite illustration de ce produit d'exportation par excellence.

Selon les données fournies par l'Office fédéral de la statistique, 71,6 pour cent des personnes à l'âge de la fin du degré secondaire II (dont 64,6% de femmes et 78,2% d'hommes) ont acquis en 2012 une formation initiale. En 1995, le chiffre correspondant était de 62,4 pour cent. En outre, les statistiques montrent clairement que les titulaires de diplômes d'un secteur de qualification plus élevé que le niveau secondaire I sont nettement moins souvent au chômage (cf. figure 9). Un apprentissage peut permettre aux jeunes de réduire leur risque de se trouver précocement au chômage.

Figure 9

### TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE EN FONCTION DU NIVEAU DE FORMATION



Source: Eurostat

De même, les offres de formation et de formation continue aux niveaux secondaire II et tertiaire pour les jeunes, comme pour les adultes, font beaucoup pour stabiliser le taux de chômage à bas niveau dans les périodes de difficultés économiques. Par ailleurs, la formation initiale et la formation continue contribuent aussi à la flexibilité du marché du travail en offrant aux travailleurs des compétences qui leur permettront de réagir en souplesse aux défis du marché du travail.

### Jeunes frontaliers

Le deuxième facteur important susceptible d'expliquer le faible taux de chômage des jeunes est le nombre des frontaliers étrangers. Comparativement aux travailleurs autochtones, l'âge moyen de ces derniers est plus bas. Pendant les années de crise 2008 et 2009, la part des personnes détentrices de permis de séjour de courte durée (permis L) et de permis pour frontalier (permis G) a oscillé en moyenne autour de 7 à 8 pour cent sur le marché suisse. Sur ce nombre, la moitié environ avaient moins de 40

3 Pellizzari, M. et Tabasso, D. (2015). «Swiss youth unemployment during the Great Depression». Paru dans: No Country for Young People?, 2015, [http://voxeu.org/sites/default/files/file/No\\_Country\\_Young\\_People\\_VoxEU.pdf](http://voxeu.org/sites/default/files/file/No_Country_Young_People_VoxEU.pdf) (état juin 2017).



ans; les ressortissants suisses ne représentaient qu'environ 45 pour cent. Le marché suisse du travail, dynamique et stable par rapport à celui des pays voisins, attire des travailleurs étrangers en Suisse. Si ces personnes tombent au chômage, celles qui sont détentrices de permis L ou G sont, pour la majorité d'entre elles, recensées dans les statistiques du chômage de leur pays d'origine. On pourrait imaginer que ces immigrants qui n'apparaissent pas dans la statistique nationale puissent être remplacés par des chômeurs autochtones qui avaient été chassés du marché du travail par des frontaliers.

Ces effets d'éviction ont été et font toujours l'objet d'examen et il apparaît que le marché suisse du travail est assez robuste pour absorber des immigrants supplémentaires. Les immigrants souvent au bénéfice d'une formation supérieure à la moyenne chassent rarement les travailleurs autochtones du même niveau de qualification, mais ils créent de plus en plus d'emplois à un niveau de qualification plus bas. Le plus souvent, il apparaît toutefois que le personnel spécialisé nécessaire soit tout simplement introuvable sur le plan interne<sup>4</sup>.

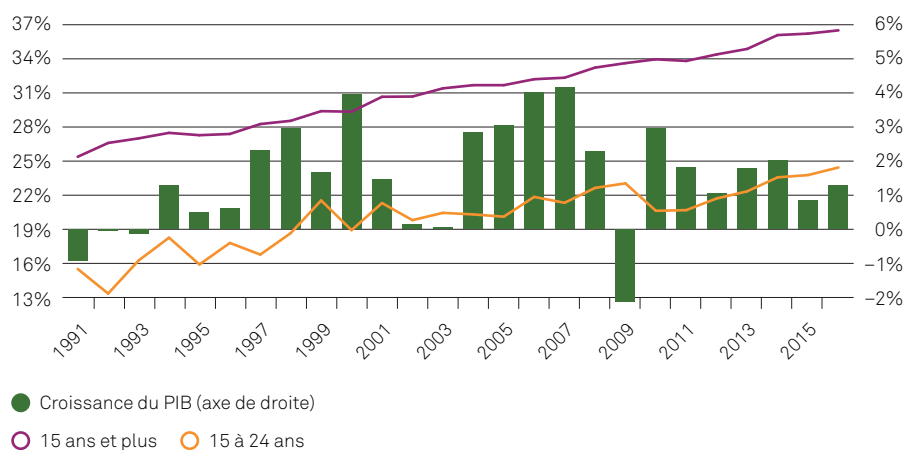
**Dans les périodes où la situation économique est tendue, le travail à temps partiel peut protéger les jeunes du chômage.**

### Grosse offre d'emplois à temps partiel

Troisième aspect, le marché suisse du travail est caractérisé par une offre abondante d'emplois à temps partiel. En 2016, pratiquement un jeune sur quatre travaillait à temps partiel (cf. figure 10). Le taux d'emploi des jeunes est toutefois inférieur à la moyenne. En 2016, toutes classes d'âge confondues, 31,6 pour cent de la main-d'œuvre travaillait à temps partiel. Il ressort d'une comparaison internationale qu'en 2015, les travailleurs à temps partiel étaient plus nombreux seulement aux Pays-Bas qu'en Suisse. Certes, la part des jeunes Suisses occupés à temps partiel se situe dans la moyenne européenne, mais dans une période économique tendue, cette affinité des jeunes pour le temps partiel peut les protéger d'un éventuel enlèvement dans le chômage ou leur ouvrir l'accès au marché du travail. Cela leur permettra ainsi à la faveur d'une embellie conjoncturelle d'augmenter assez facilement leur temps de travail. L'influence de la conjoncture sur l'évolution du taux d'occupation à temps partiel des jeunes se fait sentir par périodes, par exemple avec la progression de ce taux pendant la crise financière des années 2007 à 2009 (cf. figure 10). Mais l'évolution conjoncturelle n'est qu'un des aspects qui influencent le niveau du taux de travail à temps partiel chez les jeunes.

Figure 10

### TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL DES JEUNES ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ET CROISSANCE DU PIB CES 25 DERNIÈRES ANNÉES



Source: Eurostat

4 Zweimüller, J., Lalive, R. et Favre, S. (2013). «Les effets d'éviction restent faibles sur le marché suisse de l'emploi». La Vie économique, 6-2013. <http://dievolkswirtschaft.ch/content/uploads/2013/06/favre1.pdf> (état juin 2017).

## CONCLUSIONS ET DÉFIS À VENIR

La situation des jeunes Suisses s'avère être particulièrement avantageuse sur le plan international. Les nombreux efforts fournis par l'État et l'économie déploient leurs effets et contribuent en grande partie à la bonne intégration des jeunes sur le marché du travail. Toutefois, il ressort des données historiques que la mise en œuvre des mesures destinées à intégrer les jeunes sur le marché du travail et d'autres formations complémentaires doivent absolument être poursuivies, faute de quoi tout relâchement provoquerait à coup sûr des effets négatifs immédiats. Cette réalité est bien perceptible à l'examen du taux de chômage des jeunes qui, en 2010 et 2011, était encore le plus faible de l'OCDE, mais qui, en 2016, est tombé derrière celui du Japon, de l'Islande, de l'Allemagne et du Mexique.

**Les nombreuses initiatives de l'État et de l'économie fonctionnent la plupart du temps comme un mécanisme bien huilé pour la prise en charge et l'orientation des jeunes.**

Un marché du travail flexible et libéral accompagné de nombreuses initiatives de la part de l'État et de l'économie fonctionne la plupart du temps comme un rouage bien huilé pour la prise en charge et l'orientation des jeunes. Mais l'offre de postes à temps partiel et le recensement statistique des frontaliers à l'étranger contribuent aussi à ces bons chiffres.

Indépendamment de l'aspect libéral du marché du travail, le système de formation professionnel dual est aussi un argument très important dans la situation de départ positive des jeunes en Suisse. Il permet une symbiose entre activité lucrative et formation. On trouve aussi des systèmes analogues à celui de la Suisse dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark ou la Norvège. À côté des activités exercées au sein de l'entreprise formatrice, la formation comprend aussi une partie scolaire spécialisée. Cela permet aux jeunes qui renoncent à la voie gymnasiale d'acquérir une formation professionnelle solide, de s'enrichir d'un savoir durable, orienté vers la pratique pour leur activité professionnelle future. En outre, leur attirance vers des perfectionnements professionnels à un stade précoce de leur vie s'accroît.

**Le système de formation professionnel dual est un atout très important dans la situation de départ des jeunes en Suisse.**

Cette intégration rapide des jeunes sur le marché du travail est à bien des égards payante sur le plan économique, car comme on le sait, la formation en général et la formation professionnelle en particulier entraînent de nombreuses externalités positives. Il est assez facile de prouver que les étudiants qui ont suivi avec succès une formation professionnelle sont moins souvent touchés par le chômage que les personnes qui ne se sont pas engagées dans des formations plus poussées que celles du niveau obligatoire. Cette évolution va de pair avec des taux de chômage, une aide sociale et, le cas échéant, des coûts de la santé plus faibles.

### **Risque accru de chômage chez les jeunes**

Pour plusieurs raisons, le risque de chômage est plus élevé chez les jeunes que chez les autres personnes actives. Après une formation scolaire, ils doivent d'abord s'orienter et trouver une place d'apprentissage ou une place de formation scolaire plus qualifiante, susceptible de leur offrir des perspectives à plus long terme dans la vie active. Dans les périodes où la situation économique est tendue, la recherche d'emploi pour les jeunes est rendue plus difficile du fait que le comportement des entreprises en matière d'engagement et de licenciement leur est souvent défavorable. Avant de procéder à d'éventuelles réductions d'effectifs, les entreprises s'efforcent de réduire leur personnel par le biais des fluctuations naturelles. Dans une telle période, les postes ainsi libérés ne sont pas repourvus, ce qui fait aussi baisser la demande de jeunes travailleurs. Par rapport aux demandeurs d'emploi des classes d'âge supérieures, les jeunes ayant achevé leur cursus scolaire ou leur apprentissage disposent d'une expérience professionnelle moindre, ce qui réduit encore leurs perspectives de succès. Si pour les entreprises, il devient indispensable de réduire les effectifs, elles restructurent la plupart du temps en commençant par les personnes engagées à titre temporaire. Or, c'est dans cette catégorie précisément que les jeunes sont en nombre supérieur à la moyenne, et donc les plus touchés. En revanche, les jeunes demandeurs d'emplois pourraient retirer un avantage de l'évolution démographique: à l'avenir, l'effectif réduit de ceux qui ont

**Les jeunes demandeurs d'emplois pourraient à l'avenir tirer avantage de l'évolution démographique.**

achevé leur cursus scolaire se verra offrir un nombre proportionnellement plus élevé de postes vacants, ce qui accroîtra ses chances.

Nombre des raisons évoquées ci-dessus font que le taux de chômage des jeunes réagit d'une manière supérieure à la moyenne aux fluctuations conjoncturelles. Ainsi, une reprise économique peut se traduire par un recul du chômage des jeunes supérieur à la moyenne, alors qu'à l'inverse, une récession est susceptible d'engendrer une progression également supérieure à la moyenne de ce même chômage des jeunes.

#### **Interaction importante entre les acteurs étatiques et les acteurs économiques**

De nombreuses mesures contribuent à faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle après la fin de leur scolarité et de leur formation, qu'il s'agisse de l'entrée en apprentissage, du début d'une activité contractuelle sur le marché du travail ou d'autres formations complémentaires. Au nombre des mesures étatiques qui comptent dans le domaine de la formation professionnelle figurent en particulier la promotion des places d'apprentissage, l'aide personnalisée et le mentorat ou le Case Management (gestion de cas). Les offices cantonaux de la formation professionnelle jouent un rôle optimal d'intermédiaire à l'écoute des entreprises et des jeunes. C'est ainsi que les problèmes de «compatibilité» entre les jeunes demandeurs de places d'apprentissage et les entreprises qui ont une offre à proposer dans ce domaine peuvent se résoudre efficacement et rapidement. L'élément décisif est ici une interaction optimale entre les milieux de l'économie et l'État. L'économie – en collaboration avec le Seco – apporte depuis des années une importante contribution, entre autres, avec l'association «[Check Your Chance](#)» pour offrir une formation professionnelle aux jeunes ou les aider à s'intégrer sur le marché du travail après la fin de leur formation initiale.

**Le grand nombre de places d'apprentissage non pourvues s'explique par l'absence de cohérence entre les exigences des jeunes et celles des entreprises.**

#### **«Incompatibilité» entre offre et demande de places d'apprentissage**

En dépit des très nombreux efforts fournis, quelque 8000 places d'apprentissage n'ont pas été occupées en 2016. Les raisons en sont multiples. La principale réside sans doute dans l'absence de cohérence entre les exigences des jeunes et celles des entreprises. Cette divergence peut être d'ordre géographique (une place d'apprentissage vacante ne se situe pas dans le périmètre géographique souhaité) ou porter sur le contenu de l'apprentissage (la recherche concerne une place d'apprentissage d'informaticienne, alors que l'offre propose une place de charcutière). En outre, il peut arriver que les jeunes intéressés ne puissent remplir entièrement les exigences de la place disponible. Résoudre ce problème de cohérence passe par un travail de réflexion à la fois des entreprises et des jeunes demandeurs d'emplois. Lorsque les attentes sont trop éloignées de la réalité, il restera difficile à l'avenir de pourvoir des places d'apprentissages offertes. Cette tentative n'aura pas grand sens. En effet, les interruptions de contrat d'apprentissage coûtent cher aux deux parties et engendrent d'inutiles frustrations.

**Afin de pourvoir les nombreuses places d'apprentissage offertes, il y a lieu d'examiner la possibilité d'ouvrir le modèle à succès qu'est l'apprentissage aux réfugiés bien intégrés et ambitieux.**

Le fait qu'aujourd'hui un apprentissage sur quatre est interrompu devrait nous interpellé. Cela peut se justifier lorsque les attentes de l'entreprise d'apprentissage et celles des apprentis ne coïncident pas. Même si de précieuses expériences peuvent aussi être tirées d'une interruption d'apprentissage, il faut s'efforcer de faire en sorte qu'il y ait un minimum d'interruptions. Cela implique que les entreprises d'apprentissage aussi bien que les apprentis soient conscients du contenu d'un apprentissage. Il faut montrer clairement aux entreprises que la formation d'un apprenti nécessite un niveau d'encadrement qui dépasse celui d'un collaborateur lié par un rapport de travail contractuel. D'autre part, les jeunes en apprentissage doivent savoir ce qui les attend quotidiennement dans une entreprise. A cet égard, un stage d'orientation est susceptible de contribuer efficacement à l'élimination de nombreux malentendus.

Afin de pourvoir les nombreuses places d'apprentissage offertes, il y a lieu d'examiner la possibilité d'ouvrir le modèle à succès qu'est l'apprentissage aux réfugiés bien intégrés et ambitieux. Indépendamment de motifs de politique économiques et d'intégration, ce sont surtout des arguments de politique financière qui pointent dans cette direction. Une telle ouverture de l'apprentissage pourrait permettre d'occuper des places d'apprentissages en partie moins populaires, aboutir à la formation du per-

sonnel qualifié qui fait défaut dans certains domaines et permettre l'intégration accélérée des réfugiés. De plus, cette proposition soulagerait le fisc et surtout offrirait une chance et des perspectives à certaines personnes traumatisées.

La formation professionnelle duale en Suisse permet à une personne jeune d'entrer dans une relation de travail stable sur la durée. Pour une entreprise, une relation d'apprentissage est un avantage à moyen terme, car elle peut former un ou une jeune dans son domaine spécifique et, le cas échéant, s'attacher ses services<sup>5</sup>. En outre, l'entreprise, en formant de la main-d'œuvre, contribue à assurer la relève dans son établissement et dans la branche. Il s'agit de veiller au maintien de ce système, car si le nombre des entreprises qui ne s'engagent pas dans la formation et n'offrent pas de places d'apprentissage (les profiteuses) augmente, cela nuira à moyen terme à toutes les entreprises des branches concernées.

Afin de maintenir à long terme le système de l'apprentissage dual qui a fait ses preuves, les milieux politiques et autant que faire se peut les associations doivent faire valoir leurs avantages aux entreprises et les encourager à offrir des places d'apprentissage. Mais cela ne remplace pas du tout des mesures visant à résoudre le problème d'incompatibilité entre jeunes et employeurs sur le marché du travail. Bien au contraire, ces mesures demeurent un facteur de succès essentiel pour améliorer la situation des jeunes.

### **Il existe encore un potentiel d'optimisation**

Il ressort de l'analyse approfondie de la situation des jeunes en Suisse que celle-ci est toujours très avantageuse en comparaison internationale. Toutefois, en tirer la conclusion qu'il en sera toujours ainsi à l'avenir sans déployer des efforts pour que ce soit le cas serait sans doute une erreur. Car aussi bien certains indicateurs du marché du travail que l'apparition de problèmes en relation avec l'occupation de places d'apprentissage montrent qu'il existe encore un potentiel d'instruments de réglage pour continuer d'améliorer la situation des jeunes. L'histoire nous apprend que si nous nous reposons sur nos lauriers, les conséquences défavorables pour les jeunes ne tarderont pas à se manifester. Si le système de formation dual avec tous les avantages qu'il présente remportait encore à l'avenir les mêmes succès qu'il a assurés jusqu'ici, il faudrait affronter les développements problématiques établis par cette analyse au moyen des mesures appropriées et en poursuivre l'analyse. Car nulle part ailleurs les moyens financiers ne sont mieux investis que dans l'assurance d'un départ réussi des jeunes dans la vie active.

### **Simon Wey**

Spécialiste Économie du marché du travail  
[wey@arbeitgeber.ch](mailto:wey@arbeitgeber.ch)

**Nulle part ailleurs les moyens financiers ne sont mieux investis que dans l'assurance d'un départ réussi des jeunes dans la vie active.**



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Avec «En point de mire», l'Union patronale suisse contribue à une meilleure compréhension du marché du travail. Elle y traite de questions actuelles, présente des chiffres et des faits et les regroupe sous une forme succincte.

Cette série de publications paraît à intervalles irréguliers et est également disponible dans l'[appli des employeurs](#) pour les appareils mobiles.

### **Impressum**

Éditeur: Union patronale suisse,  
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich  
Rédaction: Daniela Baumann  
Graphisme: dast visual, Daniel Stähli

<sup>5</sup> En Suisse, environ 40 pour cent des personnes ayant achevé leur apprentissage restent dans la même entreprise après leur formation. Toutefois, plus de 50 pour cent de celles qui sont détentrices d'un certificat fédéral de capacité ne travaillent déjà plus dans la profession cinq ans après l'obtention de leurs certificats.